ardèche
LE DEPARTEMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A TRAVERS L'INAUGURATION DE L'ABRI VELOS A SAINT-LAURENT-DU-PAPE, UNE ETAPE SUPPLEMENTAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT DU CYCLISME EN ARDECHE

2 juillet 2020

Pour développer la pratique cycliste, rien de tel que de développer les infrastructures dédiées ! C'est ce à quoi s'est attelé le Département dès 2011, en s'engageant dans différentes politiques autour du vélo, alors même que le territoire ne comptait comme infrastructure cyclable que 20 km de la Dolce Via.

8 ans plus tard, 250 km de voies douces (Viarhôna, Via Ardèche, Via Fluvia, Voie Bleue, Voie de la Payre), 4200 km de l'Ardéchoise permanente, 1900 km de boucles VTT, dont la Grande traversée de l'Ardèche, ont vu le jour. Une évolution qui place aujourd'hui le vélo comme argument touristique, mais aussi quotidien pour le développement et l'accessibilité du territoire.

Au-delà des voies et pistes cyclables, la pratique du vélo demande des installations complémentaires et équitablement réparties sur le territoire, ce qui implique une cohésion entre les acteurs publics en charge de ces infrastructures. C'est pourquoi le Département, en collaboration avec l'Agence de développement touristique, a créé en 2017 un réseau vélo, qui réunit les EPCI, l'Etat et les associations d'usagers. **Deux axes de cette collaboration sont à l'honneur pour l'inauguration de Saint-Laurent-du-Pape :**

Le besoin exprimé par les collectivités de pouvoir **mettre en place des équipements pour favoriser la pratique du vélo, notamment au quotidien.**
Dès 2019, le Département a décidé de répondre à cette attente en procédant à l'acquisition groupée de mobiliers à mettre à la disposition des communes et EPCI qui en feront la demande. Ils ont vocation à être implantés le long des voies vertes, ainsi que dans les centre-bourgs, près des équipements publics, des commerces, des services.
Pour 2019, le projet a été lancé sous la forme d'un appel à manifestation d'intérêt auprès des collectivités ardéchoises, **avec un budget de 210 000 €,** dont 50% issus de l'appel à projet « Labo de la transition ».

En chiffres : les mobiliers vélos acquis par le Département en 2019 : 210 000 €

92 arceaux
40 racks de 3 vélos
40 racks de 5 vélos
11 abri collectifs ouverts 5 vélos (certains de ces abris ont été réalisé par les artisans affiliés à l'agence des métiers d'art de l'Ardèche dans le cadre de l'appels à projets lancé par le Département)
30 box sécurisés fermés

En 2020, ce dispositif a été reconduit via Pass Territoires. Au vu des demandes croissantes, le budget a été augmenté à 300 000 €, et le catalogue étoffé. Les relais d'informations services (panneaux indiquant les villages environnants et les services) ont été également rajoutés.

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 08
fax : 04 75 66 77 99 - Mél : com@ardeche.fr

En chiffres : les mobiliers vélos acquis en 2020 : 300 000 €
100 arceaux
52 racks de 3 vélos
50 racks de 5 vélos
31 abris collectifs ouverts 5 vélos (ces abris ont été réalisé par les artisans affiliés à l'agence des métiers d'art de l'Ardèche dans le cadre de l'appels à projets lancé par le Département)
18 box sécurisés fermés
21 Relais d'Informations Services

La révision du schéma vélo, en co-maîtrise d'ouvrage avec les EPCI : rendu programmé pour l'automne

L'objectif est d'actualiser la carte des itinéraires et d'adapter les objectifs aux nouveaux besoins, notamment le développement de la pratique du vélo au quotidien. Dans ce cadre, le Département a créé un groupe de travail spécifique pour établir un cahier de recommandations à l'attention des collectivités pour développer la cyclabilité du territoire, qu'il appliquera également à son propre domaine routier.

Parallèlement, le Département soutient depuis de nombreuses années les collectivités et leurs projets autour du vélo, avec l'appel à projet Ardèche Durable devenu Pass Territoires. **En 2018, ce sont 620 000 € qui ont été alloués** pour soutenir des projets de voies vertes, de maillages vers les centres-bourgs, la mise en place de service de locations de vélos ou bien la création d'aires de covoiturage multimodales.

Contact presse : Isabelle Seren - Corine Fontanarava - Sandrine Barberino
com@ardeche.fr - 04 75 66 71 46 – 06 78 29 22 89